

# CONTRAT DE LOCATION DE VOITURE

N° : \_\_\_\_\_

Agence : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## 1. INFORMATIONS CLIENT

Nom complet : _____	Prénom : _____
CIN / Passeport N° : _____	Nationalité : _____
Adresse complète : _____	
Téléphone / WhatsApp : _____	Email : _____
N° Permis de conduire : _____	Catégorie (B / C...) : _____
Expiration permis : _____	Lieu de délivrance : _____

## 2. INFORMATIONS VÉHICULE

Marque : _____	Modèle : _____
Couleur : _____	Immatriculation : _____
Kilométrage départ : _____	Niveau carburant départ : _____
N° Carte grise : _____	N° Assurance : _____

## 3. DÉTAILS DE LA LOCATION

Date & heure départ : _____	Lieu de remise : _____
Date & heure retour prévue : _____	Lieu de retour : _____

Élément	Quantité / Nb jours	Tarif unitaire (DH)	Total (DH)
Location véhicule	_____ jours	_____ DH/jour	_____ DH
GPS Navigation (+30 DH/j)	_____ jours	30 DH/jour	_____ DH
Assurance casse (+50 DH/j)	_____ jours	50 DH/jour	_____ DH
Chauffeur (+100 DH/j)	_____ jours	100 DH/jour	_____ DH
Siège enfant / autre option	_____ jours	_____ DH/jour	_____ DH
		SOUS-TOTAL	_____ DH
		Remise éventuelle (-)	_____ DH
		<b>TOTAL DÛ</b>	<b>_____ DH</b>
		Acompte versé	_____ DH
		<b>RESTE À PAYER</b>	<b>_____ DH</b>

## 4. CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

- Le client est seul responsable de tout dommage causé au véhicule pendant la durée de location (franchise minimum : 2 000 DH).
- L'assurance responsabilité civile (RC tiers) est incluse dans le tarif. L'assurance casse est optionnelle (+50 DH/jour).

3. Le véhicule doit être restitué avec le même niveau de carburant qu'au moment du départ (pénalité : 200 DH si non respecté).
4. Tout retard de restitution supérieur à 30 minutes sera facturé 50 DH/heure supplémentaire.
5. Toute conduite sous l'influence de l'alcool ou de stupéfiants entraîne la résiliation immédiate du contrat sans remboursement.
6. Le conducteur doit être titulaire d'un permis de conduire valide depuis au moins 1 an (catégorie B minimum).
7. En cas de panne, accident ou sinistre : contacter immédiatement l'agence et ne pas quitter les lieux sans procès-verbal.
8. Le véhicule ne peut en aucun cas quitter le territoire marocain sans autorisation écrite préalable de l'agence.
9. L'agence se réserve le droit de reprendre le véhicule sans préavis en cas de non-respect des conditions du présent contrat.
10. En cas de litige, seuls les tribunaux compétents de la ville de l'agence sont habilités à connaître l'affaire.

## 5. ÉTAT DES LIEUX DU VÉHICULE

Zone du véhicule	Au départ		Au retour	
	■ RAS	■ Dommage constaté	■ RAS	■ Dommage constaté
Carrosserie avant gauche				
Carrosserie avant droite				
Carrosserie arrière gauche				
Carrosserie arrière droite				
Toit / Pavillon				
Intérieur / Sièges / Moquette				
Pare-brise / Vitres latérales				
Jantes / Pneus				

**Observations au départ :**

**Observations au retour :**

Signature du Client	Cachet & Signature de l'Agence
Date : _____	Date : _____

Contrat établi en 2 exemplaires originaux — 1 pour le client, 1 pour l'agence — Valeur juridique au Maroc (Code de Commerce)